



ÉDITO

Octobre 2018



Mardi 23 octobre 2018, le Sénat a examiné, en deuxième lecture, la proposition de loi relative à l'accueil des gens du voyage et à la lutte contre les installations illicites. Elle avait été déposée au Sénat par Jean-Claude CARLE et plusieurs collègues le 18 mai 2017 et adoptée en première lecture au Sénat le 31 octobre 2017 puis à l'Assemblée nationale, avec modifications, le 21 juin 2018. En deuxième lecture, le Sénat a adopté « conforme », par 308 voix pour et 8 contre, la proposition de loi telle que modifiée par l'Assemblée nationale, qui maintient plusieurs dispositions importantes du texte sénatorial, parmi lesquelles :

- une clarification de la répartition des compétences entre les communes et leurs groupements à fiscalité propre en matière d'accueil des gens du voyage et de lutte contre les installations illicites ;
- une obligation d'information préalable des autorités publiques lors des grands passages et grands rassemblements de gens du voyage ;
- l'extension au maire de toute commune dotée d'une aire ou de terrains d'accueil du pouvoir d'interdire le stationnement des résidences mobiles sur le reste du territoire communal et, par conséquent, de demander au préfet de mettre en oeuvre la procédure d'évacuation d'office des campements illicites, même dans le cas où l'EPCI auquel la commune appartient n'a pas rempli l'ensemble de ses obligations ;
- le doublement des peines encourues en cas d'installation en réunion et sans titre sur le terrain d'autrui, et l'application à ce délit de la procédure d'amende forfaitaire délictuelle, qui en facilitera la répression.

Le Sénat a ainsi suivi l'avis de son rapporteur, Catherine DI FOLCO, qui, tout en regrettant que l'Assemblée nationale ait supprimé des dispositions utiles inscrites par le Sénat, a souhaité que les mesures figurant dans ce texte puissent entrer en vigueur sans délai et recommandé une adoption « conforme ». Le Sénat a voulu rendre applicable au plus vite ce texte ; il reste désormais au Gouvernement à promulguer cette loi et prendre les décrets d'application au plus vite.

[Voir le dossier législatif](#)

L'actualité au Sénat en octobre 2018



© Sénat

[L'actualité au Sénat en octobre 2018](#)

Œnotourisme : audition Hervé NOVELLI



© D.R.

Mercredi 3 octobre au Sénat, j'ai participé à l'audition de Hervé NOVELLI, président du Conseil supérieur de l'œnotourisme, par le groupe d'études « Vigne et vin » et le groupe de travail « Tourisme ». Nous avons abordé le développement de ce type de tourisme attendu par de nombreux visiteurs français et étrangers ; notamment favorisé par le changement des modes de congés où les touristes ont plusieurs plages, même courtes, dans l'année. Le label « Vignobles et Découvertes » est un atout qui fédère les acteurs sur un territoire autour du patrimoine, de l'Histoire, de la gastronomie... Il s'agit de la découverte d'un art de vivre ! Les projections du tourisme en France sont très positives ; les régions viticoles doivent prendre leur part avec l'œnotourisme. Nous avons noté que les besoins de qualification et de formation sont importants dans ce secteur ; une chaire existe à La Sorbonne. Il ne faut pas manquer les 1ères Assises de l'œnotourisme auront lieu au Palais des Congrès à Paris le 20 novembre prochain !

Audition PDG Groupe La Poste



© Sénat

J'étais présente à l'audition de Philippe WAHL, Président Directeur Général du Groupe La Poste par la commission des affaires économiques, le 3 octobre dernier. Les sénateurs l'ont interrogé sur la compétitivité de l'entreprise, sur l'accomplissement des missions de service public, sur le bilan des Maisons de Services Au Public, le rapprochement avec CNP Assurances... J'ai axé mes questions sur la présence territoriale de La Poste notamment en milieu rural. En effet, il y a quelques années, La Poste avait imaginé, pour réduire ses coûts, de ne distribuer le courrier qu'un jour sur deux ; j'estime que cela serait ressenti comme un abandon supplémentaire sur nos territoires ruraux ! Il semblerait que cette idée soit abandonnée ! Aussi, dans mon village, j'ai mis en place un point contact dans le point multiservices, de telle sorte que le bureau de poste était ouvert du lundi au dimanche midi, de huit heures à vingt heures. La loi prévoyait de conserver 17 000 points. Je lui ai demandé si ceux-ci sont effectivement toujours en place ? Comment se répartissent-ils entre points communaux et points installés dans des commerces ? Sa réponse fut précise : il y a actuellement 17 232 points de contacts postaux, parmi lesquels 8 000 bureaux de poste traditionnels et 7 000 agences postales communales ; le reste est constitué d'environ 1 500 commerces en zone rurale. L'évolution d'ici à cinq ans devrait conduire à moins de bureaux de poste traditionnels, un peu plus d'agences postales communales et surtout davantage de relais poste en commerces.

[Retrouvez l'audition](#)

Les élus des Mesneux visitent le Sénat



© D.R.

A l'initiative d'Anny DESSOY, Maire de Les Mesneux, près de Reims, les membres du conseil municipal et des habitants actifs de sa commune ont fait une escale au Sénat. Le fonctionnement des institutions de la République, le travail parlementaire exercé par les Sénateurs n'ont plus aucun secret pour eux. Ils étaient ravis de découvrir la Haute Assemblée parfois délaissée par le traitement médiatique qui lui est réservé. Ils ont également été charmés par la beauté du Palais du Luxembourg. Ce fut un réel plaisir, avec mes collègues Yves DETRAIGNE et René-Paul SAVARY de leur accueillir et d'échanger avec eux sur le Sénat.

Audition candidat à la présidence de l'ASN



© Sénat

Avant la nomination du nouveau président de l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN), la commission des affaires économiques auditionne le candidat pressenti. Ainsi, le 10 octobre dernier, nous avons reçu Bernard DOROSZCZUK proposé par le Président de la République. Après avoir présenté les activités de l'ASN et ses missions de service public, les sénateurs l'ont interrogé sur les relations de l'institution avec les entreprises qu'elle contrôle, sur la sécurité des centrales face aux catastrophes naturelles, la programmation pluriannuelle de l'énergie, sur le site de Cigéo à Bure, etc. Je lui ai demandé ses recommandations en matière de sécurité notamment quelles étaient sa stratégie et les pouvoirs dont l'Autorité disposait pour se protéger en cas d'intrusion dans une centrale ou face à des drones en approche. Le Parlement s'est prononcé pour sa nomination à la tête de l'ASN.

[Voir l'ensemble de l'audition](#)

Lutte contre les déchets en plastique



© pixabay.com

Suite à l'initiative de ma collègue de l'Orne Nathalie GOULET, j'ai cosigné la proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête parlementaire sur la lutte contre les déchets en plastique. Cette commission de 21 membres pourrait être chargée par exemple de dresser un état des lieux sur la réalité de cette production sur la santé humaine et l'environnement ; de relever toutes les améliorations pour le tri sélectif, le recyclage et le traitement des déchets plastiques ; et de coopérer avec les Etats européens et à l'échelle internationale. Elle serait également chargée de d'évaluer les avancées de la recherche et des technologies pour se substituer aux plastiques.

[Voir la proposition de résolution](#)

Pérennité du patrimoine agricole



© D.R.

Je me suis associée à la proposition de loi de ma collègue de Gironde, Nathalie DELATTRE, relative à la pérennisation de la transmission et de l'exploitation du patrimoine agricole dans le cadre familial. Face aux nombreux défis auxquels font face les filières agricole et viticole notamment, ce texte entend créer un dispositif de lutte contre la spéculation sur le foncier agricole. En effet, il vise à exonérer de droits de mutation, d'une part, les successions et donations entre vifs intéressant les immeubles à usage agricole, et d'autre part, celles intéressant les parts de groupements fonciers agricoles et de groupements fonciers ruraux, ainsi que les parts et actions de sociétés à objet principalement agricole. Pour cela, la propriété devra être conservée au minimum 18 ans par le repreneur. De plus, il est proposé une exonération de 90 % de l'impôt sur la fortune immobilière (IFI) au bénéfice des propriétaires qui affectent durablement leurs terres à l'exploitation agricole.

[Voir la proposition de loi](#)

Attribution de la DETR



© pixabay.com

Fin octobre, j'ai cosigné la proposition de loi d'Hervé MAUREY, sénateur de l'Eure, relative à l'amélioration de la transparence en matière d'attribution de la DETR et à conforter le rôle de la commission d'élus. En effet, la procédure d'attribution de la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) se caractérise par une certaine opacité et un rôle bien trop limité de la commission d'élus.

En effet, la Commission est actuellement saisie pour avis des seuls projets retenus par le Préfet et dont le montant de subvention demandé est supérieur à 100 000 euros (elle n'a pas connaissance des autres dossiers déposés).

Par ailleurs, si elle peut définir des priorités en matière de catégories d'opérations à subventionner, le Préfet n'est nullement tenu par celles-ci. C'est pourquoi, cette proposition de loi, sans remettre en cause le rôle décisionnel du Préfet, prévoit que :

- l'ensemble des dossiers déposés par les communes soit porté à la connaissance de la commission des élus, quel que soit le montant de subvention demandé ;
- la commission rende un avis sur l'ensemble des dossiers de demande de subvention ;
- le Préfet tienne compte des priorités fixées par la commission pour définir la liste des opérations à subventionner ;
- le Préfet rende compte à la commission de ses choix et des critères retenus pour sélectionner ou rejeter les demandes de subvention.

Programmation pluriannuelle de l'énergie



© pixabay.com

« En amont » de la prochaine stratégie nationale de l'énergie, appelée programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE), la commission des affaires économiques a auditionné à l'occasion d'une table ronde les principaux acteurs de la transition énergétique : EDF, ENGIE, l'ADEME, le syndicat des énergies renouvelables ainsi que le président de la commission particulière du débat public sur la PPE. Pendant plusieurs heures, les sénateurs ont évoqué de nombreuses questions telles que les Certificats d'Economie d'Énergie, la stratégie nucléaire, l'avenir de Fessenheim, le Mox (combustible nucléaire), le soutien aux collectivités locales pour développer les économies d'énergie, l'hydroélectricité, le solaire, etc. Nous avons regretté que cette PPE soit décidée par décret ; ainsi notre audition a une moindre portée ! Le responsable du débat public présent à l'audition a insisté sur la nécessité, lors de ses travaux, de ne pas « confisquer » cette stratégie énergétique. La question n'aurait pas dû être accaparée par des experts du secteur mais partagée pleinement avec les citoyens afin que l'acceptabilité des mesures à prendre soit plus forte.

[Voir le compte-rendu de l'audition](#)

PLF 2019 : auditions préparatoires agricoles



© pixabay.com

Désignée à nouveau, avec mes collègues Laurent DUPLOMB et Henri CABANEL, rapporteur pour avis du budget de l'Agriculture, nous procédons depuis mi-octobre à des auditions préparatoires. Afin d'avoir une vision le plus large possible des enjeux de l'agriculture et de l'alimentation, celles-ci concernent les syndicats agricoles, les organismes de gestion agricole, mais aussi les administrations ou les centres de recherche. Ainsi, nous avons pu échanger avec la MSA, France AgriMer, la Direction Générale de l'Alimentation, l'ANSES, le CNRS, l'Office National des Forêts ou l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture. Ces moments nous permettent de confronter les projections budgétaires élaborées par le Gouvernement avec les réalités quotidiennes des professionnels de l'Agriculture. Ces auditions se poursuivent encore.

Écoute des revendications des infirmiers



© pixabay.com

Face au désarroi exprimé par les infirmiers libéraux, j'ai interpellé le Premier ministre sur le manque de considération et d'écoute des revendications de cette profession médicale. Les trois syndicats représentatifs des 120 000 infirmiers libéraux ont quitté, le 11 juillet dernier, la table des négociations conventionnelles. La profession a mené depuis 2 ans les travaux techniques en collaboration avec l'Assurance Maladie sur tous les sujets : actualisation du zonage infirmier, élaboration du bilan de soins infirmiers, chirurgie ambulatoire et retour précoce, amélioration de la prise en charge des plaies chroniques... Un courrier adressé par les infirmiers libéraux, en juillet dernier, à Edouard PHILIPPE, afin de mener les arbitrages quant à l'enveloppe proposée, à l'accompagnement du virage ambulatoire et à la prise en compte des demandes des infirmiers reste sans réponse. Il est légitime que le chef du Gouvernement prenne en compte la détresse des infirmiers et donne réponse à leurs interrogations.

Normes d'efficacité énergétique et « permis de faire »



© pixabay.com

J'ai attiré l'attention du Ministre de la Cohésion des territoires sur l'inquiétude du secteur de la construction vis-à-vis du « permis de faire ». Cette disposition avait été insérée à titre expérimental par la loi LCAP du 7 juillet 2016 et limitée à certaines règles telles que la sécurité incendie et l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. La loi dite « ESSOC » rebaptise cette disposition en « permis d'expérimenter » et l'étend à d'autres règles de construction telle que la performance énergétique. Les professionnels s'inquiètent de la possibilité ouverte de déroger à l'efficacité énergétique des logements alors même qu'il s'agit d'un objectif affiché par le Gouvernement dans le cadre de la lutte contre le dérèglement climatique. Je lui ai demandé quelle réponse le Gouvernement compte apporter aux professionnels de l'efficacité énergétique.

Suppression du taux réduit de TICPE



© pixabay.com

Début octobre, j'ai adressé une question écrite à Bruno LE MAIRE, Ministre de l'Economie et des Finances sur la suppression du taux réduit de taxe intérieure de consommation sur les projets énergétiques (TICPE) sur le gazole non routier inscrite dans le projet de loi de finances pour 2019. Celle-ci représentera une augmentation d'impôts de près de 700 millions d'euros pour la seule filière des travaux publics sur les 900 millions d'euros d'économies budgétaires attendues par le Gouvernement. Cela se traduit par une baisse de près de 60% pour les 8000 entreprises des travaux publics, alors même qu'elle est très faible dans ce secteur d'activités (environ 2%). Cette mesure met en péril de nombreuses entreprises. J'attends sa réponse expliquant quelles raisons ont poussé le Gouvernement à amener une décision si abrupte, sans concertation et sans progressivité et quelles mesures il envisage pour préserver les emplois et la compétitivité des entreprises de travaux publics.

Viticulture bio : mobilisation des parlementaires



© pixabay.com

Avec 14 députés et sénateurs de la Champagne, nous avons adressé un courrier à la Ministre des Affaires européennes, à celui de l'Agriculture et à celui de la Transition écologique pour les alerter sur la ré-homologation européenne du cuivre en viticulture biologique. Utilisé depuis plus de 100 ans en viticulture, suite à l'apparition en Europe du mildiou et du phylloxéra, le cuivre est un élément essentiel pour préserver la production en viticulture biologique ; notamment dans les régions septentrionales ou ayant des contraintes climatiques ou techniques (humidité, surface foliaire élevée...) telles que la Champagne. Aujourd'hui, les exploitants ont l'autorisation d'utiliser jusqu'à 6kg/ha/an lissés sur 5 ans pour protéger leurs cultures. Or, les discussions européennes laissent présager une baisse de 2kg/ha/an et de plus, non lissés. Si cette orientation était validée, elle mettrait à mal l'écosystème de la viticulture biologique et pourrait entraîner sa disparition dans ces régions. En Champagne, 64% des domaines interrogés étaient au-dessus des 4kg/ha/an lissés entre 2012 et 2016. Les moyennes annuelles d'utilisation du cuivre démontrent l'efficacité du lissage dans la réglementation. Il contribue à une utilisation modérée du cuivre tout en préservant son caractère de protection les années difficiles climatiquement. Une enquête de la Fédération Régionale de l'Agriculture Biologique (FRAB) du Grand-Est et l'Association des Champagnes biologiques révèle que la moyenne d'utilisation 2012/2016 du cuivre est de 4,333 kg/ha/an et prouve ainsi que les 4kg envisagés sont insuffisants. Cela verrait la disparition de la quasi-totalité des exploitations biologiques de Champagne alors même que cette viticulture tend à se développer (+25% de surfaces en 2 ans). Nous lui avons demandé de veiller à ce que la décision devant intervenir le 25 octobre prochain prenne en compte ces caractéristiques. Qu'une baisse à 5kg/ha/an pourrait certainement être acceptée par les viticulteurs, mais interdire le lissage serait une hérésie ! La Ministre des Affaires européennes m'a répondu, il y a quelques jours, que la France défendra la mise en place du système de lissage pluriannuel dans les négociations à venir.

Les cosignataires sont les sénateurs Françoise Férat, Yves Détraigne, René-Paul Savary, Evelyne Perrot, Pascale Gruny, Antoine Lefèvre, Yves Daudigny et les députés Valérie Beauvais, Lise Magnier, Charles de Courson, Eric Girardin, Valérie Bazin-Malgras, Gérard Manuel et Grégory Besson-Moreau.

Retards de versements des aides à l'agriculture



© pixabay.com

Face aux retards aggravés de versement des aides à l'agriculture, j'ai interpellé le ministre de l'agriculture et de l'alimentation par le biais d'une question écrite le 10 octobre dernier. Depuis des années, l'Etat cumule des retards de versements des aides destinées à l'agriculture au titre notamment de l'investissement, de l'agriculture biologique, de mesures environnementales... Rien que dans le Grand-Est, ce sont plus de 2000 agriculteurs qui déplorent l'absence de contributions de l'Etat pour ce qu'ils doivent percevoir dûment. Il faut savoir que les dossiers PAC de 2016 ne sont toujours pas soldés, cumulant ainsi un retard de 862 jours ! Cette situation n'a que trop duré et met des agriculteurs et exploitations en difficulté. Qui peut attendre 800 jours qu'on lui verse ses revenus ? Ainsi, beaucoup d'exploitants ont été dans l'obligation de contracter des emprunts à court terme (occasionnant des intérêts) ; aujourd'hui, certaines banques ne renouvellent plus ces aides. Je lui ai demandé quelles mesures entend prendre le Gouvernement pour pallier ces difficultés.

Conséquences agricoles de la sécheresse



© pixabay.com

Avec certains de mes collègues parlementaires marnais, j'ai cosigné le courrier que Valérie BEAUVAIS a pris l'initiative d'adresser au Ministre de l'Agriculture sur les conséquences de la sécheresse subie cette année par les agriculteurs. Celle-ci a affectée les prairies, avec des pertes économiques importantes pour les éleveurs obligés d'utiliser leurs stocks d'alimentation fourragère, dès le début du mois de juillet afin d'alimenter leurs animaux. Cet aléa climatique a eu des effets destructeurs sur les cultures en réduisant les rendements (maïs, soja, luzerne, betterave) ou empêchant la levée des semis (colza). Cette aridité exceptionnelle sera difficile à supporter pour les agriculteurs et les éleveurs dont la situation est déjà fragilisée depuis 4 ans par les conditions météorologiques ou les cours mondiaux très bas. A l'instar du plan de soutien à la filière élevage adopté par l'Allemagne en août dernier à hauteur de 340 millions d'euros, nous lui avons demandé de bien vouloir accélérer la mise en œuvre de la procédure de calamité agricole ainsi qu'un soutien financier.

Fournitures scolaires et substances indésirables



© pixabay.com

Lors de la séance de questions orales au Gouvernement, je me suis adressée à Jean-Michel BLANQUER, ministre de l'Education nationale pour l'interpeller sur la présence de perturbateurs endocriniens, de substances cancérigènes et d'allergisants dans les fournitures scolaires. Remis en exergue à l'occasion de la rentrée scolaire, les résultats de tests en laboratoire de l'association UFC-Que Choisir, réalisés en 2016, avaient relevé des substances indésirables tels que des perturbateurs endocriniens, des composés allergisants ou cancérigènes dans des fournitures scolaires (stylos, colles, crayons, encres...). Sur 52 produits testés, 19 d'entre eux, soit plus du tiers de l'échantillon, contiennent des composés inquiétants : des phtalates perturbateurs endocriniens dans des crayons de couleur et dans des crayons de papier, du formaldéhyde irritant dans un stick de colle, des impuretés cancérigènes, des conservateurs ou des parfums allergisants dans des encres. Face à ces constats, l'association avait demandé au Gouvernement, ainsi qu'à la Commission Européenne de renforcer la réglementation communautaire en définissant des obligations applicables aux fournitures scolaires prenant en compte la sensibilité des jeunes consommateurs. Le Ministre a reconnu que ce sujet de santé est très important. Il m'a ensuite transmis des informations telles que l'application du plan national santé environnement (PNSE), dont la quatrième mouture sera effective dès 2019. Il m'a assuré que le Ministère œuvre pour réduire l'exposition de la population aux substances toxiques : une page dédiée a été créée sur Eduscol pour tous les professionnels, avec l'appui de l'Observatoire de la qualité de l'air intérieur. Il suit de près les actions locales sur les fournitures. Le site Eduscol renverra donc aux informations publiées par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) en concertation avec les acteurs. Il conseille un achat raisonné, grâce par exemple à l'initiative « Mon cartable sain et durable », dispositif d'information et de sensibilisation initié en Gironde. Je l'ai encouragé à passer de l'information aux actions concrètes et rapides ; je suis prête à l'y aider !

[Retrouvez les échanges](#)

DANS LA MARNE

FDSEA : rendez-vous matinal



© FDSEA 51

Convoqué tous les trimestres, j'ai participé vendredi 5 octobre, au traditionnel petit-déjeuner agricole de la FDSEA de la Marne afin de faire le tour de l'actualité, de la situation de la profession et évoquer les points importants des réformes en cours ou à venir. Nous avons fait le point notamment sur le vote de la loi Alimentation et les raisons de son rejet par le Sénat (voir newsletter de septembre dernier) : les conséquences de la sécheresse et le besoin d'accompagnement des éleveurs ; la mise en place de l'épargne de précaution dans le projet de loi de finances 2019 (s'inspirant ainsi d'un de mes amendements au PLF 2018 adopté par le Sénat mais rejeté par les députés) et la nécessité de compenser la perte du dispositif TODE (Travailleur Occasionnel Demandeur d'Emploi) qui amène une réduction de charges pour les employeurs de saisonniers. Je resterai impliquée aux côtés des acteurs marnais et de la profession agricole, notamment dans la préparation du PLF 2019, pour lequel je suis co-rapporteur du budget Agriculture.

Médailles communales à Omey



© mairie d'Omey

Samedi 6 octobre, les habitants d'Omey se sont réunis à la salle des fêtes du village pour témoigner leur reconnaissance à deux figures de la commune. Il s'agit de Jean-Paul BRIGNOLI, maire d'Omey et de sa Première adjointe, Evelyne VALENTIN. Ils recevaient respectivement la médaille d'honneur communale de 35 ans et de 20 ans d'engagement dans ces fonctions à la mairie au service des villageois et de l'intérêt général. J'ai eu l'honneur et le plaisir de leur remettre ces distinctions avec d'autres élus du département. J'ai salué leur implication depuis ces décennies pour la « chose publique », formant une équipe efficace pour Omey. Bravo pour ces très belles années de dévouement !

Fresque historique 1914-1918 à Oeuilly



© Ecomusée d'Oeuilly

Oeuilly avait pris un visage particulier le week-end des 13 et 14 octobre derniers. Le village fêtait le 25^e anniversaire de la Maison Champenoise, d'une part et les 100 ans de la 2^e bataille de la Marne, d'autre part. J'ai trouvé cette manifestation fort réussie avec la fresque historique de la guerre 14-18 et ses campements militaires, bivouacs ou Poilus. J'ai également apprécié de redécouvrir l'école du début du siècle dernier. Ces animations vivent grâce au travail remarquable des nombreux bénévoles de la quinzaine d'associations réunies à Oeuilly. J'adresse mes félicitations à Daniel PHILIZOT, à son conseil municipal et aux habitants pour le soutien apporté à la Maison Champenoise, présidée avec brio par Jean STERGOU. Belles réussites !

Cérémonies 14-18 à Venteuil



© D.R.

Dans le cadre de la commémoration du centenaire de la Grande guerre dans la Marne, Venteuil, Fleury-la-Rivière et Damery village ont organisé un week-end de souvenir. J'ai participé à l'étape venteuillate, point d'orgue de ces journées mémorielles, avec Patrick MARX, maire de Venteuil, autour de la messe du souvenir. Venteuil a poursuivi ses animations avec un défilé, la Prise d'armes à l'ancien cimetière militaire et l'embrasement des coteaux dans la soirée. Les habitants ont pu découvrir également le Campement historique animé par l'association « Le Poilu de la Marne » ainsi qu'un authentique Taxi de la Marne. Je tiens à féliciter les trois communes de s'être associées pour cet hommage et remercier les bénévoles qui ont animé ces deux jours, nous permettant d'honorer la mémoire des soldats Morts pour la France.

Les retraités s'insurgent



© pixabay.com

Depuis quelques jours, des centaines de retraités marnais m'adressent des courriers types à propos des différentes mesures financières, visant les retraités, prises par le Gouvernement et la majorité présidentielle. L'une des mesures incriminées est la revalorisation de 0,3% des pensions alors même que l'inflation se situerait aux alentours de 2%, je comprends leur désarroi qui se voient malmenés par des mesures fiscales ou de désindexation, quatre années d'affilée (hausse de la CSG en 2017, absence de revalorisation en 2018 et désindexation des pensions par rapport à l'inflation en 2019 et 2020) ! Pour l'année 2019, le projet de loi de finances n'a pas encore été transmis au Sénat et je n'ai pas ainsi la teneur définitive du texte qui sera voté par les députés. C'est à la lecture de celui-ci que nous pourrions apprécier les marges de manœuvre dont nous disposons pour l'amender, en respect des règles d'équilibre budgétaire. Connaissant parfaitement la situation des retraites, je partage le sentiment d'injustice vécu par ces Marnais ! Je serai extrêmement attentive lors de l'examen des textes budgétaires dans les prochaines semaines par le Sénat. Seulement, notre Constitution prévoit que ce sont les députés qui « ont le dernier mot » et que ce sera leur texte qui s'appliquera s'ils n'entendent pas les propositions avancées par les sénateurs.

CONTACTS

AU SÉNAT

Jonathan RODRIGUES
Tél. : 01 42 34 24 88
f.ferat@senat.fr

DANS LA MARNE

Lucile CRETON
Tél. : 03 26 58 15 23
francoise.ferat@orange.fr

senateur-ferat.org

unioncentriste-senat.fr

